

Compte-rendu de l'atelier 4

JAGA

<http://jaga.afrique-gouvernance.net>

La gestion adaptée et inclusive des affaires publiques en Afrique

Contexte et problématique

La gestion des affaires publiques en Afrique fait l'objet de beaucoup d'analyses ; tantôt elle est décrite comme calquée sur le modèle colonial, tantôt comme lestée du poids des allégeances communautaires ou carrément faisant l'objet d'une opacité à nulle pareille.

Les affaires publiques sont dans beaucoup de pays africains gérées par une élite administrative et politique qui est souvent tentée d'en faire une situation de rente et du coup excluant le citoyen qui est pourtant l'utilisateur auquel le service public est destiné originellement.

Une gestion adaptée et inclusive des affaires publiques en Afrique passe par une prise en charge des enjeux et défis suivants :

- Une réappropriation de l'Etat par les citoyens. Dans beaucoup de situations africaines les populations continuent à voir en l'Etat, non l'instance de distribution des services publics mais plutôt comme un corps étranger dont elles ne perçoivent pas encore « l'utilité ».
- La réforme du système politique. Le système politique en vigueur dans la plupart des pays favorise le développement de la corruption notamment la corruption sociale et politique fondée sur des stratégies d'accaparement des biens et des positions publiques. Des réformes substantielles devraient être prises pour revoir le système et les mécanismes de représentation des populations au niveau des instances publiques. Il s'agira de revoir les modes de scrutins des élections législatives, sénatoriales, locales et les types d'institutions de représentation à adopter ;
- Le bannissement de la patrimonialisation et l'accaparement des biens publics ;
- L'évaluation effective des politiques publiques ;

- La neutralité de l'administration et la non-vassalisation des institutions parlementaires et judiciaires ;
- L'Education citoyenne et l'adoption de codes de conduites opératoires ;
- Promouvoir la transparence et lutter contre la corruption, la concussion,... Il faut à cet effet des lois efficaces et développer des comportements exemplaires au niveau des citoyens et surtout l'effectivité d'un état de droit. En même temps il est nécessaire de travailler pour un changement de comportements des citoyens par rapport aux mauvaises pratiques. Faire la promotion des valeurs d'éthique, intégrité, honneur, responsabilité, respect du bien collectif, de dignité, ...L'utilisation des TICs pour mettre en place des systèmes de transactions administratifs et financiers transparents et permettre l'accès des citoyens à l'information pour assurer une veille et un contrôle citoyens efficaces. Et fort justement la promotion des valeurs africaines est considérée comme un moyen de lutter contre cette corruption.
- L'accès à l'information est aussi un problème auquel la société civile est confrontée. En effet les dispositions juridiques consistant à classer certains dossiers administratifs sont souvent utilisées comme subterfuges par l'Etat pour empêcher la société civile d'accéder à l'information.

Les défis à la promotion d'une gestion adaptée et inclusive des affaires publiques en Afrique

Dans l'entreprise de promotion d'une gestion adaptée et inclusive des affaires publiques, la plupart des pays africains se doivent de relever un certain nombre de défis parmi lesquels la prise en considération au niveau des institutions publiques des légitimités traditionnelles qui influent sur la gouvernance.

L'autre défi consiste à réussir une appropriation des institutions étatiques par les populations africaines. En effet l'État et le système politique sont encore dans beaucoup de cas considérés comme exogènes aux populations.

Le financement autonome des OSC pour leur assurer une pérennité et une indépendance assumée en est un autre. Ce défi est mis en relation avec la prise en charge des besoins économiques du citoyen à travers un financement endogène du processus de participation citoyenne.

Les tendances d'évolution observées montrent que le schéma colonial caractérisé par un État hégémonique, un agent public chargé du commandement et un citoyen passif et obéissant est en mutation compte tenu des effets de la

mondialisation et des nouvelles dynamiques locales qui ont tendance à réduire son champ de pouvoir et d'action.

L'autre tendance observée c'est qu'il existe un dynamisme structurant dans la composition et le fonctionnement de la société civile africaine ; Après avoir identifié au moins quatre types de société civile (société civile gouvernementale, société civile d'opposition, société civile d'intelligence, société civile de conviction), il est important de faire constater l'émergence en Afrique d'organisations citoyennes de base et de mouvements citoyens qui traduisent l'émergence d'une nouvelle citoyenneté. Ces organisations de base devront constituer les vraies forces motrices pour rendre la société civile plus crédible et plus légitime.

Le fait de souligner le rôle des organisations de base ne doit pas conduire à nier l'importance des partis politiques qui occupent une position privilégiée pour la conquête et l'exercice du pouvoir, mais d'organiser leur action et leur fonctionnement, notamment à l'intérieur d'un système politique à réformer.

Un certain nombre d'atouts contribuant à l'invention d'une autre manière de concevoir la gestion des affaires de la cité sont identifiés dans les dynamiques sociopolitiques à l'œuvre dans l'espace africain. Certains de ces atouts renvoient à l'instauration du principe multi acteurs comme la démarche de gestion des affaires publiques pouvant encourager une gouvernance participative et transparente des affaires publiques.

L'adoption des principes de bonne gouvernance comme la déclaration de patrimoine des candidats aux élections, présidents de la république et autres élus contribuent à réduire les risques de détournement de deniers publics et de transactions financières illicites et institutionnaliser des pratiques de transparence dans la gestion affaires publiques comme de nouvelles normes ;

Un autre atout réside dans l'adoption et l'uniformisation de systèmes de régulation des marchés publics par l'UEMOA. Cette initiative qui se traduit par la création d'autorités de régulation multi-acteurs, tripartite et paritaire est un exemple de bonne pratique à vulgariser et renforcer.

Aussi les organisations citoyennes et mouvements sociaux très dynamiques et crédibles dans certains pays africains peuvent jouer un rôle de moteur et tête de pont du renforcement de la citoyenneté en Afrique.

1. OBJECTIFS STRATEGIQUES ET ACTIONS STRUCTURANTES

Afin d'associer tous les acteurs de la société à la gestion affaires publiques et partant assurer une gestion publique équitable en s'appuyant sur une société civile active, il est impératif de **modifier les constitutions pour définir un statut et rôle clairs à la société civile.** Parmi

les objectifs identifiés il en est un qui revient à concilier la démocratie et la technocratie en favorisant l'indépendance de l'administration publique dans la continuité de l'État et en renforçant les OSC pour le suivi, l'exécution et l'évaluation des politiques publiques.

Le renforcement de la démocratie participative à travers l'institutionnalisation de mécanismes de dialogue politique permanent à la base entre les décideurs, les élus et les citoyens se décline aussi comme un objectif stratégique à réaliser.

Il en est de même du développement d'une stratégie de contrôle citoyen des politiques publiques à développer ou du renforcement des capacités du citoyen pour inscrire dans la durée les comportements éthiques requis pour une bonne gestion. Ce qui du reste peut passer par la révision des systèmes éducatifs et curricula pour un nouveau type de citoyenneté active, responsable, patriote et panafricaniste.

Il est aussi impératif de légiférer et constitutionnaliser l'obligation de contrôle et d'évaluation des politiques publiques. Tout comme l'institutionnalisation du contrôle de l'action publique par les citoyens et la définition des procédures de financement des actions des OSC ont été identifiés comme des objectifs stratégiques à atteindre pour asseoir une gestion adaptée et inclusive des affaires publiques en Afrique.

Il a été aussi recommandé de procéder à une redéfinition de la conception et la fonction de la société civile africaine. Ce qui permettrait de promouvoir les OSC de conviction dont l'action est basée sur l'engagement citoyen au détriment des OSC d'Etat, d'opposition et d'intelligence. Cette société civile compte tenu de sa proximité avec les populations et sa position équidistante à l'égard des partis politiques et autres acteurs d'intérêts particuliers peut ainsi jouer par moment un rôle de régulation entre les différents acteurs protagonistes autour des enjeux de pouvoir. Elle doit surtout rester un porte-voix des aspirations des populations.

Les objectifs stratégiques ci-dessus déclinés ont besoin pour être réalisés dans l'espace africain d'être portés par des actions structurantes semblables aux suivantes :

2. ACTIONS STRUCTURANTES RETENUES

L'une des premières actions structurantes identifiées concerne **la diffusion de l'information dans un langage accessible** afin de renforcer l'éducation sur le fonctionnement du budget. Dans ce cas les radios communautaires jouent un rôle important stratégique à valoriser davantage.

La participation citoyenne à toutes les étapes peut se faire à travers des mécanismes de participation (communication sociale, langage accessible, s'appuyer sur les comités locaux).

Il est aussi important de favoriser une démarche de transformation consistant à travailler au niveau du système politique global et sectoriel d'une part et d'autre part au niveau des acteurs, citoyens et leurs représentants. Par exemple Le Forum Civil au Sénégal met en œuvre une stratégie axée sur le renforcement des institutions et l'engagement citoyen pour un impact durable sur le système de gestion des affaires publiques.

Le système de régulation des marchés publics adopté par l'UEMOA traduit par **la création d'autorités de régulation multi-acteurs, tripartite et paritaire est un exemple de bonne pratique à vulgariser et renforcer.**

Il faut aussi encourager la multiplication des études sectorielles sur la gouvernance ; ceci peut se faire à travers **l'organisation de fora multi acteurs** au niveau local (représentant local de l'Etat, parlementaires, maires, populations, etc.)

Une autre action structurante de taille consiste dans **la mise en place de mécanismes de gouvernance participative et de redevabilité.** Il existe, à cet effet, des initiatives de bonnes pratiques à vulgariser et renforcer (centre de gouvernance participative, assistance juridique, certification citoyenne des collectivités locales, cadres de concertation, institution du budget participatif au Cap Vert; législation pour une représentation des églises et OSC dans la gestion des collectivités locales en Angola ; création d'un bureau d'évaluation des politiques publiques au Bénin, etc....).

Afin de prévenir et lutter contre l'opacité qui caractérise le système de financement des partis à la conquête des suffrages, il a été proposé de réfléchir à **un système de financement public des élections.**

Pour **combattre la corruption**, il serait opportun d'adopter un système de financement des partis politiques et des campagnes électorales, mais aussi d'automatiser l'obtention des documents administratifs. **La promotion de l'E-gouvernement** qui peut se matérialiser, par exemple, par l'utilisation des sms pour informer les citoyens sur les budgets.

L'Education des jeunes à la citoyenneté active (Forum civil-Sénégal) et contre la corruption (RENLAC-Burkina Faso) est aussi considérée comme une action structurante déterminante dans l'avènement d'un système de gestion adaptée et inclusive des affaires publiques en Afrique.

Les actions structurantes peuvent revenir aussi à **vulgariser et appliquer le droit pétitionnaire du citoyen dans les constitutions** pour permettre une participation directe des citoyens à la législation. Elles peuvent renvoyer à la promotion d'autorités administratives indépendantes (comme CENI par ex) et de régulation de la gestion des affaires publiques ou à la généralisation de la déclaration de patrimoine encadrée pour les détenteurs de hautes fonctions administratives.

Les contrats gouvernementaux avec le secteur privé devraient faire l'objet de contrôle parlementaire et citoyen pour empêcher la corruption et les pots de vins.

Enfin il s'avère décisif de faire de l'administration, une administration d'éthique citoyenne et de développement ; ce qui exige **la révision des modules de formation** et les adapter aux besoins des citoyens. En effet il faudrait renforcer les curricula en intégrant des modules sur les principes d'éthique, de patriotisme, de citoyenneté responsable, de bonne gouvernance et de management de la qualité.

La formation des agents de l'administration aux TIC peut aussi contribuer à assurer plus d'efficacité dans la délivrance du service public.

3. ROLES ET RESPONSABILITES DES ACTEURS

Les institutions comme l'Etat (Exécutif, législatif, judiciaire, l'armée), les partis politiques, les OSC, le secteur privé local, les institutions religieuses et culturelles, sont normalement une émanation du peuple qui les génère. Toutefois dans l'application de leurs missions, ces institutions ne remplissent pas souvent correctement leurs rôles et missions. A ce niveau, la tâche consistera à réformer ces institutions dans le sens de la prise en compte de l'intérêt collectif et de les rapprocher davantage du citoyen à travers les processus de mise en place de règles et procédures d'animation.

Il s'agit également de renforcer les capacités des citoyens pour leur permettre d'être de bons citoyens respectueux des principes et règles de gestion des affaires publiques quelque soit leurs positions dans le système global de gouvernance.

➤ État :

Le rôle de l'État ici consiste à veiller au respect des lois et procédures de transparence, des principes d'équité et de reddition des comptes dans la délivrance d'un service public de qualité.

L'État doit aussi favoriser le renforcement des capacités, compétences et moyens de ses organes administratifs de contrôle et de suivi de la dépense publique.

Un troisième rôle important que l'État doit assumer revient à développer une culture d'évaluation des politiques publiques.

➤ Partis politiques :

Les partis politiques doivent assurer la formation de leurs membres et respecter et faire respecter les lois et règlements en vigueur en matière de création, fonctionnement et participation aux processus électoraux.

➤ **organisations de la société civile :**

Ces organisations doivent faire un travail d'information, de sensibilisation, d'éducation et mobilisation des citoyens pour une citoyenneté active mais aussi assurer rigoureusement et objectivement un contrôle citoyen efficace. Elles doivent aussi participer et contribuer comme acteurs stratégiques sur toute la chaîne des politiques publiques : de l'élaboration à l'évaluation des politiques publiques.

Les OSC doivent aussi jouer un rôle non négligeable de développement de leur crédibilité et légitimité à porter la parole des citoyens. Ce qui peut du reste passer par la recherche des conditions de leur propre pérennisation et indépendance vis-à-vis des autres acteurs.

Enfin les OSC doivent développer leurs capacités techniques à travers la recherche et la formation de leurs membres.

➤ **Institutions traditionnelles et religieuses :**

Ces autorités ont un rôle de veille à jouer par rapport au respect des principes et valeurs sociales ; ceci pouvant se faire à travers la socialisation des jeunes et la régulation sociale.

Elles devraient aussi contribuer à la prise en charge effective de ces principes et valeurs dans la formulation de politiques et mécanismes de gestion des affaires publiques.